

	
Service Hématologie clinique	
PO 3.2.4. – Evaluer le donneur avant le recueil des CSH autologues	
Codification du document : PO 3.2.4	Rédacteur(s) Mme Escoffre-Barbe
Date d'application : 17.10.08	Approbateur(s) Pr. T Lamy, Responsable du programme JACIE
N° de version du document : 1	Gestionnaire S. Cordeau
Destinataires du document	Classeur Documentation qualité service hématologie adulte Classeur Documentation qualité de l'unité d'onco-hématologie pédiatrique Responsable Thérapie Cellulaire EFS
Modifications depuis la version précédente : NA	

But et objet

Cette procédure s'applique pour les patients du service d'hématologie clinique et de l'unité d'onco-hématologie pédiatrique.

Lors de la consultation avant le recueil, le médecin devra évaluer l'état clinique du patient, et s'assurer de l'absence de contre-indication.

Les principales contre-indications sont :

- les problèmes cardio-vasculaires
- les problèmes respiratoires
- l'insuffisance rénale sévère

Lors d'une tare majeure, le médecin de l'UTC devra être informé, c'est lui qui décidera en collaboration avec les médecins du service de la conduite à tenir ; soit :

- annulation de la procédure
- réalisation de la procédure à l'EFS
- réalisation de la procédure en réanimation

Dans le cadre de l'amylose, le recueil sera systématiquement réalisé en réanimation médicale.

Documents et renvois

- remplir le formulaire EFS de prescription
- formulaire de prescription pour le recueil de CSH autologues
- Formulaire EFS 1.141.0 EN 015-Ve 1: Organisation générale d'un recueil de CSH sanguines autologues chez l'adulte